

Sylvie PHILBERT Directrice de l'ASSOEDY

Le stage de responsabilité parentale

Mesdames messieurs bonjour

Après quelques mots de présentation des missions de l'ASSOEDY je vous présenterai le cadre du stage puis nous ferons un focus sur l'intervention de la psychologue et madame MARCILLAUD évoquera sa mise en œuvre.

L'ASSOEDY outre ses missions pénales -ESR CJ EP médiations- et des missions civiles -enquêtes sociales expertises et examens médico-psychologiques- a mis en œuvre depuis 2008 des stages qui se sont peu à peu développés :

- le stage de sensibilisation à l'usage de produits stupéfiants
- le stage de citoyenneté puis dans sa déclinaison
- le stage de refus social
- le stage de citoyenneté violences au sein du couple et sexistes
- le stage de responsabilité parentale.

Ces stages ont pour but de prévenir la réitération des faits en introduisant une dimension socio-éducative et visent à responsabiliser les intéressés.

ils ont été mis en œuvre par signature d'une par convention avec le TGI à Chartres à Versailles et en 2020 à Nanterre

PREAMBULE

L'objectif de la mise en place du stage de responsabilité parentale est de pouvoir apporter une réponse pénale adaptée et rapide aux parents auteurs d'infractions pénales en lien avec la notion de responsabilité parentale.

ARTICLE 3 : OBJECTIF DU STAGE

Le stage de responsabilité parentale a pour objectif de rappeler au parent les obligations juridiques, économiques, sociales et morales qu'implique l'éducation d'un enfant.

Il se situe donc à la croisée des interventions judiciaires et sociales : rappeler au parent les obligations qui lui

incombent en lui apportant information, réflexion et faculté d'échanger sur les questions de parentalité dans l'intérêt de l'enfant.

Il vise à prévenir le renouvellement de l'infraction.

CADRE JURIDIQUE DU STAGE DE RESPONSABILITE PARENTALE

Créée par l'article 3 du décret du 26 septembre 2007 pris en application de la loi du 5 mars 2004 relative à la prévention de la délinquance, l'obligation d'accomplir un stage de responsabilité parentale peut s'inscrire

En matière pré-sentencielle proposé par le Procureur de la République

- dans le cadre de mesures alternatives aux poursuites (l'article 41-1 alinéa 2 du code de procédure pénale)
- dans le cadre d'une mesure de composition pénale sur le fondement de l'article 41-2 du même code.

En matière sentencielle :

- à titre de peine complémentaire
- comme obligation d'une mesure de sursis avec mise à l'épreuve

Infractions visées

Le stage de responsabilité parentale s'adresse principalement aux parents détenteurs de l'autorité parentale et auteurs des infractions suivantes :

- Violences volontaires sans incapacité ou ayant entraîné une incapacité de travail inférieure ou égale à 8 jours par ascendant sur mineur de 15 ans
- Abandon matériel ou moral de mineur délaissement
- Non respect de l'obligation scolaire
- Non représentation d'enfant
- Abandon de famille
- Soustraction de mineur par un ascendant

ARTICLE 4 : CONTENU DU STAGE

Le stage se décompose en 4 modules,

Les séances sont animées par différents intervenants un psychologue Clémence Prompsy et Florence Tomasic, un médecin PMI, un juriste, un délégué du procureur, une éducatrice ou une puéricultrice le fil rouge étant assuré par un intervenant de l'ASSOEDY ici Claire MARCILLAUD

Les axes de travail sont les suivants :

Un module à visée psychologique que j'appellerai travail sur soi et outils

Il s'agit d'identifier les situations risquant de générer un passage à l'acte

Aider les intéressés à trouver des stratégies d'évitement

Apporter des outils permettant de gérer ses émotions et de prévenir le passage à l'acte violent

Un module éducatif que j'appellerai éléments de compréhension et outils

Il s'agit de permettre aux parents de mieux comprendre les besoins de l'enfant et l'évolution de leurs besoins en fonction de leur âge

Donner des clés pour mieux gérer des situations apportées par les participants et d'éviter les débordements

Un module juridique information

- Responsabilité parentale

Que dit la loi ; quels sont les devoirs des parents par rapport à leurs enfants ? (rappel de l'obligation scolaire)

Que sanctionne la loi ?

- Les enjeux de la séparation

Que recouvre l'autorité parentale

Le conflit parental

rappel des droits de chaque parent et les devoirs vis-à-vis de l'autre.

Un module assoedy

Réflexion sur la communication à partir de l'étude des mots qui font mal. Comment des situations de violences verbales ont pu s'inscrire dans la construction de la personne et comment en éviter la reproduction

LA METHODE

Des apports théoriques et pratiques mais aussi la prise en compte des attentes des participants pour

répondre au plus près de leurs préoccupations et par là prévenir la récurrence

ARTICLE 5 : ORGANISATION ET FRAIS DE STAGE

Le coût est à la charge des stagiaires.

Le nombre de participants par stage est de 10 stagiaires maximum afin de permettre une interactivité effective.

ARTICLE 6 : EVALUATION DU STAGE

Un document d'évaluation est remis aux intéressés qui nous permet (à l'assoedy de suivre le stage et de de revenir vers les intervenants afin d'ajuster au mieux le contenu des interventions)

7. QUELQUES CHIFFRES

Nous avons réalisé en 2018 2 stages pour 20 participants

En 2019 nous avons réalisé 6 stages réunissant 57 personnes

Un stage qui nous semble particulièrement intéressant dans la mesure où il révèle des difficultés familiales qui mettent à mal les participants. Passé pour certains le stade » de la déniation des faits, les colères, revendications ou sentiment d'incompréhension ils trouvent au travers des différents modules des clés de compréhension de leurs problématiques familiales des outils de gestion de leurs affects et de situations de crises. Comme certains avocats à qui nous l'avions présenté nous le suggéraient, ce concept gagnerait à être accessible à des personnes le désirant.

